



INFO MUNICIPALE

FÉVRIER 2013



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
300, rue Saint-Patrice, tél : 450-454-4959
Sherrington, Québec, J0L 2N0 fax : 450-454-5677
Courriel : municipalitesherrington@intermobilex.com

Saint-Patrice-de-Sherrington, le 4 février 2013.

INFO MUNICIPALE

***** INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR HIVERNAL *****

La semaine de relâche arrivent à grand pas et si vous voulez avoir du plaisir et faire une foule d'activités intéressantes durant cette semaine, venez-vous inscrire au camp de jour hivernal.

QUAND : Semaine du 4 mars 2013 de 9 : 30 à 17 : 30 heures pour les enfants de 5 à 12 ans

OÙ : à l'Hôtel de ville au 300, St-Patrice, Sherrington

COÛT : 40.00\$ pour les résidents, et 60.\$ pour les non-résidents payable à l'inscription (non remboursable)

INSCRIPTION : Du 15 janvier au 21 février 2013

SERVICE DE GARDE : de 6 : 30 à 9 : 30 heures (coût 1.\$ la demi-heure)

Il est très important de s'inscrire tôt, car les places sont limitées.

BINGO AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LOUIS-GEORGES-LAMOUREUX

Un bingo sera tenu au Centre communautaire Louis-Georges-Lamoureux le 7 février 2013 de 19h15 à 22h au profit du Festival country de Sherrington. Il y aura 2000.\$ en prix et des prix de présences. Venez en grand nombre!

Pour information : Johanne Beaulieu au 450-454-4755.

KARATÉ AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Cours de karaté pour adultes : mardi et jeudi de 19 : 30 à 20 : 30 heures

Cours de karaté pour enfants de 6 ans et plus : lundi de 19 à 20 heures

Pour informations : Carol Lafrance ou Manon Boyer au 450-454-2173

LICENCES DE CHIENS

La vente de licences pour les chiens s'effectue présentement dans notre municipalité et selon le règlement relatif aux chiens, tout propriétaire d'un chien **doit se procurer une licence pour chaque chien qu'il possède.** Le coût de la licence est de 15.\$ chacune. À cet effet, Madame Isabelle Robert est responsable de l'application du règlement et de la vente de licence. Vous pouvez la contacter au 450-454-7369.

LES AÎNÉS DE SHERRINGTON ACTIVITÉS – FÉVRIER 2013

Mardi 5, 12, 19, 26 février : Cours de danse en ligne et jeux
Mercredi 6, 13, 20, 27 février: Carte et bingo et danse country à compter de 19 heures
Jeudi 7, 14, 21, 28 février: Whist militaire
Samedi 9 février : Souper danse à 18 heures

ACTIVITÉS – MARS 2013

Mardi 5, 12, 19, 26 mars : Cours de danse en ligne et jeux
Mercredi 6, 13, 20, 27 mars: Carte et bingo et danse country à compter de 19 heures
Jeudi 7, 14, 21, 28 mars: Whist militaire
Samedi 9 mars : Souper danse à 18 heures

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'HEURE DU CONTE

Une belle histoire suivie d'un bricolage.

Qui : Enfants de 3 à 7 ans.

Quand : Samedi le 16 février 2013.

Heures : 10h30 à 11h30.

Où : Bibliothèque municipale.

L'activité est gratuite et les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

S'inscrire d'avance est préférable. Tél : 450-454-0474

ATELIER DE PEINTURE SUR BOIS

Semaine de relâche

Qui : Enfants de 8 à 12 ans.

Quand : Mardi le 5 mars 2013.

Heures : 13h30 à 15h00.

Où : Salon de la bibliothèque.

Cet atelier est offert gratuitement par votre bibliothèque.

Inscription le plus tôt possible au 450-454-0474 ou en personne à votre bibliothèque.

COURS DE ZUMBA

La danse fitness-party, inspirée des rythmes latins, facile à suivre, qui permet de brûler des calories en s'amusant sur des rythmes entraînants. Sentez la musique et laissez-vous aller. Aucune expérience n'est nécessaire.

OÙ : À la salle du Conseil de 19h00 à 20h00

QUAND : Les jeudis du 7 mars au 23 mai

COÛT : 100.00\$/session de 12 cours ou 10.00\$/cours

Instructeur certifié, pour inscription ou information Rosalie Gamache au 514-827-9492 ou rosaliegg@hotmail.com

CLINIQUE DE SANG

Clinique de sang organisé par le Club optimiste et le Club des Aînés de Sherrington, lundi 25 mars de 13 à 20 heures au Centre Louis-Georges-Lamoureux.

CONSEIL DE PRÉVENTION INCENDIE POUR LA SAISON HIVERNALE

Rappel sur le ramonage

Durant la saison de chauffage, pensez à vérifier régulièrement votre cheminée. En effet, une accumulation de seulement 3 mm (1/8 po) de créosote peut suffire à déclencher un incendie de cheminée. Lorsque vous ramenez votre cheminée, vérifiez également les conduits de fumée. Si vous remarquez une accumulation importante (plus de 3mm ou 1/8 po) de créosote, vérifiez le mode de combustion et prévoyez inspecter votre cheminée plus fréquemment. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter un professionnel de l'Association des Professionnels du Chauffage (APC).

Retrait des cendres

Lors du retrait des cendres de votre appareil de chauffage, entreposées celle-ci à l'extérieur de la résidence ou de l'immeuble. Vous devez placer les cendres dans un contenant métallique ou dans un contenant incombustible. Avant de vous débarrasser des cendres dans une poubelle attendez au moins 5 à 7 jours avant de déposer les cendres avec vos déchets. Ne laisser pas les cendres de votre appareil de chauffage à l'intérieur car les cendres dégagent du monoxyde de carbone se qui peut occasionner une intoxication pour les occupants de la résidence.

Chauffage d'appoint

Si vous utilisez un chauffage d'appoint assurez-vous que celui-ci soit approuver CSA ou ULC et fermer celui-ci lorsque vous quittez la pièce. En effet, un chauffage d'appoint ne devrait pas être laissé sans surveillance, prévoyez un espace d'au moins 1 mètre autour de l'appareil d'appoint et n'oubliez pas qu'il doit être utilisé de façon non permanente.

Pour tous renseignements communiquer avec :

M.Shayne Sévigny

Technicien en Prévention Incendie

450-454-4299

caserne31_115@hotmail.com